

mentales émanant de ce côté-ci de la Chambre et d'autres Canadiens, si le déblocage du dollar, l'instabilité de la Bourse et l'opposition des provinces ne seront pas invoqués par le gouvernement fédéral comme élément ou motif pour retirer en totalité ou réviser en partie les propositions du Livre blanc, avant que le comité fasse rapport.

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, depuis la publication du Livre blanc, je n'ai cessé de répéter que nous voulions recevoir des propositions de toutes les parties intéressées. Elles commencent à affluer et, bien entendu, nous les examinerons.

**M. Nowlan:** Ce n'était pas réellement là ma question. Vous avez reçu toutes les suggestions qu'il vous était possible d'étudier, en fait plus que le comité ne peut matériellement le faire car il a imposé un délai. J'ai demandé dans ma question si, à la suite du déblocage du dollar, de l'état instable du marché boursier et, brochant sur le tout, des objections récemment élevées par les provinces, le gouvernement allait retirer l'ensemble de ses propositions ou en réviser certaines parties avant que le comité ne présente son rapport?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, le comité est actuellement saisi des propositions. J'ai déclaré qu'il y aurait certaines révisions. Je comparaitrai devant le comité avant la fin de ses travaux et je lui exposerai notre sentiment sur les diverses questions à l'étude afin d'aider ses membres à tirer leurs conclusions. Aucun des facteurs mentionnés par le député ne peut, me semble-t-il, être invoqué contre l'instauration au Canada d'un système fiscal plus juste et plus équitable.

#### QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'un certain nombre de députés provinciaux du Québec ont hésité longuement à prêter le serment d'allégeance à la Reine et que le premier ministre a déclaré que le changement de cette tradition serait discuté au cours de la présente session, le très honorable premier ministre dirait-il à la Chambre s'il a discuté de cette question avec le premier ministre du Québec ou si le gouvernement fédéral voit des objections quelconques au changement de cette tradition?

**M. l'Orateur:** Je ne vois pas de quelle façon cette question relève de la compétence admi-

nistrative du gouvernement, même de celle du très honorable premier ministre, mais ce dernier pourrait peut-être répondre à la question de l'honorable député.

#### LES ÉLECTIONS

LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ EN VUE  
D'ÉTUDIER LA RÉFORME DU SYSTÈME  
DES DÉPENSES ÉLECTORALES

[Traduction]

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Prend-on des mesures pour constituer le comité spécial qui sera chargé d'étudier la réforme du système des dépenses électorales, comme l'a recommandé le comité Barbeau?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Oui, monsieur l'Orateur. J'avais préparé l'avant-projet d'un ordre de renvoi au nom de la Chambre afin de recueillir des commentaires et des suggestions mais je dois avouer que je n'ai pas eu l'occasion d'y revenir. Je crois savoir qu'on avait soulevé certaines objections à son endroit mais j'espère d'ici un jour ou deux avoir des consultations à ce sujet qui me permettront d'en donner préavis et de l'inscrire au *Feuilleton*.

#### LES PARCS NATIONAUX

BONNE BAY (T.-N.)—LA MARCHÉ DES  
POURPARLERS

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Saint-Barbe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il nous dire où en sont les pourparlers au sujet de l'accord qui doit être signé entre la province de Terre-Neuve et son ministère au sujet de l'établissement du parc de Bonne Bay dans l'Ouest de Terre-Neuve, et quand espère-t-il que cet accord sera signé?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, l'attitude du gouvernement fédéral est toujours la même et nous sommes disposés à signer une entente avec le gouvernement de Terre-Neuve relativement à l'aménagement d'un deuxième parc national. Par contre, nous devons attendre que cette province délimite le territoire consacré à cette fin avant que nous puissions signer cette entente.

Nous espérons que l'entente pourra être signée au cours des prochains mois.